

Logiciels Libres

Promouvoir et défendre le logiciel libre dans un contexte politique et juridique changeant

Saint-Etienne du Rouvray, 17 mars 2007 Frédéric Couchet fcouchet @ april.org

APRIL - http://www.april.org

« Notre mission depuis 1996 : promouvoir et défendre le logiciel libre »



APRIL

- Association fondée en 1996, 590 adhérents
- Pionnière du logiciel libre en France et en Europe
- Objectifs
 - Promouvoir les logiciels libres et les standards ouverts des particuliers, institutionnels et professionnels dans l'espace francophone
 - défendre les droits des utilisateurs et des auteurs de logiciels libres
 - Favoriser le partage de la connaissance

http://april.org





Actions

- Donne une trentaine de conférences par an, en France et à l'international.
- Relaye l'information et les actions auprès de la presse écrite, audiovisuelle et radio.
- Prend part à une vingtaine de manifestations par an.
- Participe à des comités de programme et jury («Solutions Linux», Paris Capitale du Libre, Trophées du Libre)
- Participe à ou organise de grands évènements (RMLL, SMSI, Paris Capitale du Libre...)



Actions

- Informe les élus et décideurs politiques et promeut une législation progressiste en matière de NTIC, de brevet et de droit d'auteur
- Noue des partenariats : CDC, Fondation pour le Progrès de l'Homme, Région Ile de France, Master Ingenierie du Logiciel Libre...
- Est présente dans les cercles de décision : FDI, Signal SPAM, CSPLA, commission de terminologie...
- Accompagne les professionnels dans leur démarche de passage au libre
- Globalement, APRIL est un noeud de communication du monde du libre.



Campagnes

- Défendre les intérêts des acteurs du logiciel libre («brevets logiciels», DADVSI…)
- Prévenir des dangers de des DRM («dispositifs de contrôle d'usage»), l'« informatique de confiance » ou déloyale
- Contribuer aux débats nationaux sur les TIC
- Agir contre les ventes liées illégales de logiciels
- Sensibiliser sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés
- Sensibiliser aux aspects éthiques du logiciel libre les acteurs des mouvements associatifs et militants
- Inscrire le logiciel libre comme thème des campagnes électorales : Candidats.fr



Quelques résultats en 2006

- double page de présentation du logiciel libre parue dans Science et Vie Junior, numéro spécial de 01 Informatique sur le logiciel libre. Interviews (France Inter, France Info, BFM, France Culture, RFI, France 3 édition nationale, iTélé, LCI...)
- auditions dans le cadre du rapport parlementaire « A armes égales », participation au lancement du pôle de compétitivité sur le logiciel libre, migration des députés
- Participation au guide « Comprendre, utiliser et promouvoir les logiciels libres dans les espaces publics ».
- lutte contre DADVSI
- co-organisation des RMLL. Partenariat avec le Master Ingénierie du Logiciel Libre à Calais



Une action reconnue

- La mobilisation de ses bénévoles et de ses permanents lui permet de participer activement à la reconnaissance du logiciel libre au travers d'actions nombreuses et variées.
- Nombreux témoignages de soutien et de sympathie d'hommes politiques, d'industriels et de personnalités des NTIC
- L'association APRIL est l'interlocuteur de référence pour les journalistes, les responsables politiques, les institutions... dans le monde du logiciel libre francophone.



L'expansion des logiciels libres

- Environnements de bureau, logiciels grand public
- Développement de logiciels métiers
- Les outils sont disponibles pour tous usages
- La question du logiciel libre est devenue une question naturelle pour les DSI...
- Des acteurs industriels font le choix technique et/ou stratégique du logiciel libre et certains souhaitent aller plus loin (CDC, Easy Neuf...)
- Un besoin d'accompagnement se fait sentir



Pendant ce temps là ...

- Le rôle et les activités des associations du libre ont évolué
- Avant 2000 : principalement des activités de promotion
- A partir de 2000 : promotion et défense du logiciel libre
- Brevets logiciels, FUD Microsoft, EUCD, DADVSI
- Prise de conscience de l'importance de défendre nos libertés
- Agir sur l'évolution des systèmes légaux et politiques



Elaboration des textes législatifs, normatifs...

- De nombreuses « structures » informent, influencent... les décideurs politiques
- Les lobbies travaillent à temps plein : veille juridique et politique, rédaction de notes, influence...
- Méconnaissance des réalités technologiques lourde de conséquences
- Habitude des cercles de concertation restreint entre acteurs identifiés
- Le système légal est construit par les politiques, les juristes et ceux qui s'y intéressent



L'impact du citoyen en réseau

- Le citoyen internaute s'invite dans le débat politique (TCE, brevets logiciels, DADVSI...)
- Modes publics d'appréhension des sujets et mode de concertation inadaptés et doivent donc être réformés
- Expertise importante apportée par le réseau
- Aller au delà de l'information : influer sur la décision finale, sur le texte
- Problématique : faire porter nos propositions au niveau politique, législatif, normatif...
- L'expérience EUCD.INFO et APRIL



EUCD.INFO

- Lancement en décembre 2002 de l'initiative EUCD.INFO dont la mission est d'informer sur les conséquences sociales et économiques de l'EUCD et donc du projet de loi Droit d'Auteur et Droits Voisins dans la Société de l'Information (DADVSI)
- Entre une a trois personnes à quasi temps plein
- A l'origine de la pétition « Non au projet de loi DADVSI » lancée le 2 décembre 2005. Plus de 170 000 signataires individuels, près de 1 000 organisations dont 200 entreprises



Les résultats?

- Une sensibilisation de très nombreux acteurs aux enjeux du logiciel libre, de l'interopérabilité, des standards ouverts
- Des amendements votés par les députés et sénateurs
- De très nombreux contacts établis...et pour longtemps car basés sur la transparence et la confiance
- Une des plus importantes pétition en ligne dépassant les acteurs du libre
- Nous sommes pris au sérieux et traités comme tels



Quelles leçons?

- Utilisation du projet de loi pour obtenir des «avancées collatérales » (logiciel libre, interopérabilité, retombées presse....)
- initiation à la démocratie parlementaire
 - le meilleur : pouvoir s'adresser aux élus et défendre des positions
 - le pire : le lobbying, les manoeuvres, les choix partisans...
- informatique comme réalité sociale et pas seulement technique
- le logiciel libre et l'interopérabilité sur la place publique
- de nouvelles idées sont en chantier
- discours et promesses des politiques qui seront rappelés lors des prochains votes
- manque de ressources pour « tout faire »



Et la suite?

- On n'a pas fini avec les lois sur le droit d'auteur (IPRED, traité des broadcasters à l'OMPI...) et il y a bien d'autres combats
- On a marqué de nombreux points
- Nos « adversaires » ne nous laisseront pas de répit
- Nécessité d'être présent partout pour continuer à dégager des espaces de libertés (activisme électronique, présence dans les réunions officielles et groupes de travail pour porter la contradiction...)



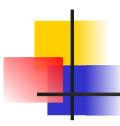
Mais encore?

- Les politiques ont besoin d'acteurs identifiés et pérennes
- Nécessité d'avoir des personnes à temps plein sachant travailler avec les bénévoles et les experts du réseau pour catalyser les énergies et être un noeud de communication
- Actions orientées grand public et vigilance faces aux menaces mais aussi aux opportunités
- Agir là où on est utiles et où est notre pertinence
- Relais local aux actions nationales (politiques, presse...) et vice-versa



Le rôle de l'APRIL

- S'adapter au contexte pour encore mieux promouvoir et défendre le logiciel libre
- Etablir une structure de promotion et de défense du logiciel libre avec des moyens à la hauteur des enjeux
- Volonté de développer les moyens humains et financiers en 2004
- 1er permanent en mars 2005. Aujourd'hui:
 - 1 délégué général
 - 1 chargé de relations institutionnelles
 - 1 assistante de direction



APRIL

- 530 adhérents personnes physiques :
 - partout en France, en Europe... et ailleurs.
 - de plus en plus de non-informaticiens : juristes, chercheurs, enseignants, utilisateurs
 - 5 300 heures de bénévolat pour 2006
 - le bénévolat est optionnel! adhérer = manifester son soutien
- 60+ personnes morales :
 - 40 entreprises (Logilab, Mandriva, Thalès, Sun, Zend, Steria, Adacore...), 1 réseau de 15 entreprises, 1 institution.
 - 20 associations (Framasoft, Ubuntu-fr, RotomaLUG, Calvix ...)
- Augmentation de 60% en 2006.



Montée en charge

- APRIL est devenu, par ses actions, l'acteur de référence des institutions, journalistes...
- Objectif: consolider dans la durée nos actions
- Projets:
 - développer le réseau de professionnels et institutionnels
 - renforcer le maillage local et national de nos partenaires (GULL...)
 - campagne d'adhésion entreprises, associations et particuliers (objectif: 1 000 adhérents fin 2007)
- Particuliers : manifester son soutien à l'objet de l'association et ses valeurs
- Entreprises/associations: mutualiser les moyens pour agir sur les institutions



Candidats.fr

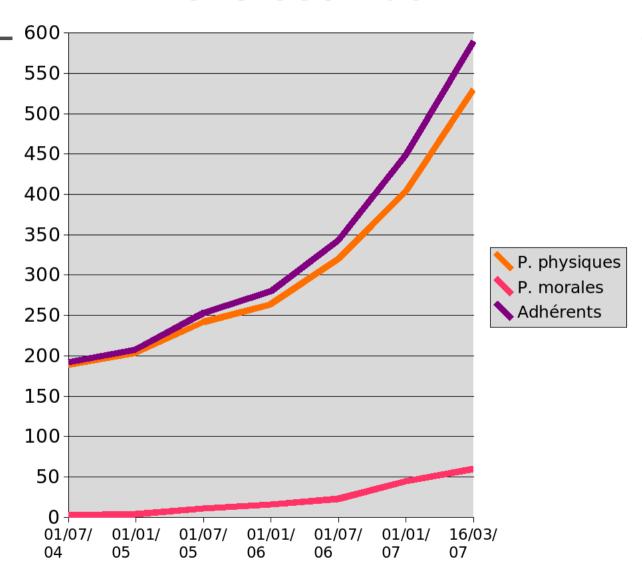
- Échéances électorales qui approchent (présidentielle, législatives, municipales)
- Élaboration d'argumentaires et d'un questionnaire à soumettre aux divers candidats
- Une déclaration d'utilisation de logiciels libres et de prise en compte du logiciel libre par les pouvoirs publics : déjà plus de 11 000 signataires individuels et 300 organisations
- Affichage et suivi des réponses
- Un site ressource : candidats.fr
- Rôle important des acteurs locaux



Aidez-nous!

- Les prochaines années s'annoncent encore plus actives et l'issue des batailles sera déterminée par notre capacité de mobilisation, d'action et d'adaptation
- L'APRIL s'impliquera dans ces batailles et a besoin de l'implication du plus grand nombre.
- Nous devons faire entendre notre voix.
- Aidez l'APRIL et donnez lui du poids en :
 - signant et relayant la déclaration Candidats.fr
 - en adhérant et/ou en faisant un don

Croissance





Références

- APRIL http://www.april.org
- EUCD.INFO http://www.eucd.info
- Candidats.fr http://www.candidats.fr
 Merci de votre attention. Questions ?





Réutilisation

Le présent document est Copyright (c) 2007 APRIL

Permission vous est donnée de copier, distribuer et/ou modifier ce document selon les termes de la Licence GNU Free Documentation License, Version 1.1 ou ultérieure publiée par la Free Software Foundation; sans section inaltérable, sans texte de première page de couverture, et sans texte de dernière page de couverture.

Le texte de la GNU Free Documentation Licence est disponible à l'URL suivante : http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html